

Plan de relance de l'apprentissage 2020

Aide aux employeurs (Bac Pro et BP)

- ▶ **5 000 euros** pour un apprenti de moins de 18 ans ; **8 000 euros** pour un apprenti majeur ;
- Pour les contrats signés à compter du 01/07/20 et jusqu'au 28/02/21**, l'aide sera versée :
- ▶ aux entreprises de moins de 250 salariés **sans condition** ;
- ▶ aux entreprises de plus de 250 salariés à la condition qu'elles s'engagent à atteindre le seuil de contrats d'apprentissage ou de contrats de professionnalisation dans leur effectif 2021, selon des modalités définies par décret (faute de quoi il faudra rembourser les sommes perçues.)

Age	Année d'exécution du contrat		
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Rémunération 15-17 ans	27% (415,64 €/mois) (4 987,68 €/an)	39% (600,37 €/mois) (7 204 €/an)	55% (846,68 €/mois) (10 160,16 €/an)
Aide	5 000 €/an	2 000 €/an	1 200 €/an
Coût employeur	Prise en charge totale	433,06 €/mois 5 204 €/an	746,68 €/mois 8 960,16 €/an
Rémunération 18-20 ans	43% (661,95 €/mois) (7 943 €/an)	51% (785,10 €/mois) (9 421,20 €/an)	67% (1 031,41 €/mois) (12 376,92 €/an)
Aide	8 000 €/an	2 000 €/an	1 200 €/an
Coût employeur	Prise en charge totale	618,43 €/mois 7 421,20 €/an	931,41 €/mois 11 176,92 €/an
Rémunération 21-25 ans	53% (815,89 €/mois) (9 790,68 €/an)	61% (939,05 €/mois) (11 268,60 €/an)	78% (1 200,75 €/mois) (14 409 €/an)
Aide	8 000 €/an	2 000 €/an	1 200 €/an
Coût employeur	149,22 €/mois 1 790,68 €/an	772,38 €/mois 9 268,60 €/an	1 100,75 €/mois 13 209 €/an

Salaires minimaux en % du SMIC ou SMC pour un temps complet au 1^{er} janvier 2020

À noter : à l'issue de la première année d'exécution du contrat, les entreprises éligibles à l'[aide unique](#) pourront bénéficier de cette aide jusqu'à la fin du contrat.

Prolongation à six mois du délai de signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise

Pour les jeunes entrant en formation entre le 1^{er} août et le 31 décembre 2020, un délai de 6 mois leur est accordé pour trouver une entreprise avec laquelle signer un contrat d'apprentissage.

Ils peuvent ainsi rester en centre de formation des apprentis (CFA), sans contrat, pendant 6 mois (contre 3 mois avant). Durant cette période, le CFA est financé pour assurer son accueil.

**Apprentis
à la rentrée 2020 :
6 mois pour trouver
une entreprise**

après le début de votre
formation, au lieu de 3 mois en
temps normal



Employeur éligible à l'aide unique :

jeunes arrivant en première sans avoir été jamais apprenti :

BAC 2

Age	Année d'exécution du contrat	
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
15 - 17 ans	27% (415,64 €)	39% (600,37 €)
COUT EMPLOYEUR	Aide 5000 €	Aide 2000 €
	4987,68 €	7204 €
	-12.32 €	+ 5204 €
18 - 20 ans	43% (661,95 €)	51% (785,10 €)
COUT EMPLOYEUR	Aide 8000 €	Aide 2000 €
	7943 €	9421,20 €
	-57 €	+ 7421,20 €
21-25 ans	53% (815,89 €)	61% (939,05 €)
COUT EMPLOYEUR	Aide 8000 €	Aide 2000 €
	9790,68 €	11268,60
	+1790,68 €	+9268,60 €

Document établi le 20/08/2020, ces informations sont susceptibles d'évoluer selon les décisions gouvernementales, n'hésitez pas à prendre contact avec nous par mail ou par téléphone.